

Éléments de langage :

à quoi servent les syndicats et qui est la CFTC ?

Destinataires :

Adhérents CFTC – Ne pas diffuser

23/02/2023



Des réponses pour répondre aux questions, voire aux idées reçues, du public :

À quoi servent les syndicats ?

Un syndicat assure **la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés**, par la négociation dans l'entreprise et au niveau national : accords nationaux interprofessionnels, conventions collectives ou accords d'entreprise.

Il est aussi là pour vous proposer de nombreux services, vous apporter des avantages (œuvres sociales/Comité d'entreprise) et **vous informer sur vos droits !**

« Vous, les syndicats, ne servez à rien ! »

Ils négocient dans l'entreprise, sur la sécurité au travail, les conditions de travail, la prise en charge de la mutuelle par exemple.

Ils négocient au niveau national sur les salaires, le temps de travail, la formation professionnelle...

Ils accompagnent les salariés dans leurs parcours professionnels, dans les périodes de stabilité, de transition comme de chômage.

Ils assistent les travailleurs dans les moments difficiles : accidents du travail, droits des aidants, conflits du travail, qu'ils soient collectifs (plan "social") ou individuel (procédure disciplinaire), défense du salarié aux prud'hommes... **Ils les aident à faire respecter leurs droits.**

Ils aident les jeunes, les apprentis à bien entrer dans le monde du travail : formation, aide au financement du permis de conduire par exemple.

Ils proposent de nombreux services et avantages (œuvres sociales, dans les CSE ou interentreprises).

Nous vous représentons, nous dialoguons pour faire progresser les règles du travail.

Nous vous assistons en cas de problème, nous nous battons pour que votre vie personnelle soit respectée et épanouie.

« Vous les syndicalistes ne travaillez pas, vous vivez sur le dos de la société »

Nos représentants syndicaux sont dans leur entreprise chaque jour. Ils sont salarié de la production agricole, infirmier, comptable, ingénieur, maçon, assistante maternelle...

En plus de leur poste, ils participent de la démocratie sociale en consultant les salariés, en les représentant auprès de l'employeur, en négociant les conditions de travail de leurs collègues.

Ils donnent du temps pour participer aux actions syndicales, animer leur section, recevoir les travailleurs et les orienter, les conseiller ou les défendre.

Les mandats syndicaux sont bénévoles. Les syndicalistes donnent de leur temps pour agir pour leurs collègues, et plus largement pour le Bien Commun, parfois au détriment de leur propre avancement professionnel, et de leur vie familiale.

Comme tous les militants, nous assurons un mandat qui vient en plus de nos vies, qu'elle soit professionnelle ou personnelle. C'est notre engagement pour le Bien commun.

« Vous syndicalistes, ne savez qu'empêcher les gens de travailler »

Ce ne sont pas ceux qui font le plus de bruit qui agissent le plus ! **À la CFTC nous privilégions le dialogue à l'affrontement.** Nous croyons fermement à la force du dialogue et de la négociation. La grève, le blocage, ne sont que le dernier ressort.

Syndicat de construction sociale, la CFTC croit en la négociation, dans l'entreprise comme en interpro ; elle a d'ailleurs ainsi obtenu de nombreuses avancées pour les droits des salariés : CPA en 2015, pour l'accès des jeunes à l'emploi et au logement en 2011, généralisation de la complémentaire santé pour tous en 2013, élargissement du droit à la formation professionnelle (avec le CPF) en 2014, télétravail en 2020.

On nous montre souvent des syndicats défiler dans les rues ou faire des blocages pour s'opposer à la remise en cause des droits de travailleurs ; c'est dommage de ne pas autant mettre en avant le travail constructif de la CFTC qui précédemment a négociés ces droits avec les entreprises ou avec les pouvoirs publics.

« Vous, syndicalistes êtes des vendus du patronat / de l'économie libérale »

Respecter son adversaire n'est pas s'y plier. En plus de 100 ans de syndicalisme **la CFTC a su faire entendre ses idées, et faire progresser le droit social**, souvent en négociant pas-à-pas avec les organisations patronales ou le Gouvernement. Par exemple sur :

- le droit à la déconnexion (2016)
- la participation des salariés dans l'entreprise (2006)
- les accords de Grenelle (1968)
- la sécurité sociale (1945)
- les allocations familiales (1930)

Si pour la CFTC la liberté d'entreprendre et le marché structurent l'économie, ce libéralisme ne peut garantir seul une utilisation optimale des ressources et le développement harmonieux ; il doit donc être dynamisé par le dialogue entre partenaires sociaux (syndicats et patronat) et limité par l'intervention de l'État et des pouvoirs publics qui doivent y insérer une vision stratégique (souveraineté), écologique, sociale...

« Comme les autres syndicats, la CFTC n'a aucune idée des problématiques que je rencontre »

Grâce à un réseau complet de **14 fédérations professionnelles, 121 structures départementales et régionales, plus de 500 syndicats, 2 400 représentants dans les organismes sociaux, et ses 140 000 adhérents issus de toutes les branches professionnelles et de tous types d'entreprises, vous obtiendrez une réponse à toutes vos questions à la CFTC !** Car nos experts sont bénévoles et ils sont là pour vous aider !

« La CFTC est un syndicat chrétien, je ne me sens pas concerné ! »»

Le syndicat CFTC porte des valeurs universelles dans lesquelles chacun peut se reconnaître, quelles que soient ses convictions. Elle place l'Homme au centre du monde du travail et milite pour la défense du bien commun. La voix de chaque salarié est entendue et représentée. Cette inspiration chrétienne fait que le travailleur n'est pas considéré seulement comme un facteur de production ou un consommateur, mais comme un acteur dont il s'agit de viser le développement intégral par la satisfaction de ses besoins matériels, mais aussi intellectuels et moraux.

« Les syndicats sont toujours dans la rue, ils bloquent le pays, ne proposent rien et n'évoluent pas : ça ne m'intéresse pas. »»

Faux ! Ce ne sont pas ceux qui font le plus de bruit qui agissent le plus ! Syndicat de construction sociale, la CFTC a toujours cru en la négociation, sans nécessairement défiler dans la rue ! Elle a d'ailleurs par ce biais obtenu de nombreuses avancées pour le droit des salariés. Pour autant, lorsque les propositions de la CFTC ne sont pas débattues, comme en ce moment sur le sujet de la réforme des retraites, alors la CFTC sait aussi se faire entendre dans la rue.

« Les syndicats sont trop politiques... »»

Depuis sa création en 1919, la CFTC ne confond pas action politique et action syndicale. Elle agit librement et en toute indépendance :

- financière : tous les comptes sont publics et accessibles sur www.cftc.fr.
- vis-à-vis de tout pouvoir : elle n'a jamais appelé à soutenir tel ou tel parti politique.

La CFTC fait davantage confiance aux personnes et en leur bon sens qu'aux systèmes et en leur idéologie. Elle est le syndicat du réel !

La CFTC contre la grève ?

Faux ! Mais avant d'y recourir, la CFTC privilégie la négociation, la médiation, les recours juridiques. La grève arrive donc en dernier recours et doit être proportionnée à ses enjeux et à ses conséquences, comme en ce moment avec la réforme des retraites.

Pourquoi voter pour la CFTC plutôt que pour un autre syndicat ?

Car la CFTC ne défend pas que le seul travailleur, mais l'individu dans sa globalité.

Ses valeurs reposent sur :

- l'exigence de justice pour tous en particulier pour les plus fragiles ;
- le respect de la dignité de chaque personne ;
- le service du bien commun ;
- et la subsidiarité sans remettre en cause la solidarité.

Son projet consiste à construire un nouveau contrat social qui prend en compte les bouleversements du monde (environnementaux, robotiques, nouvelles formes de travail...) ; à mettre la croissance économique au service de tous et créer un cadre de vie favorable aux familles. La CFTC, syndicat du réel prend en compte ces évolutions et agit pour le progrès social !

Pour en savoir plus :

- www.cftc.fr pour retrouver toutes les actualités et les positions de la CFTC
- www.ledecodeur.cftc.fr pour décoder, déchiffrer vos droits de travailleur



Syndicat

cftec

Retraites : une autre réforme est possible !

Pourquoi la CFTC est-elle dans la rue ?

Parce que cette réforme, précipitée, brutale, insuffisamment débattue, est au final, injuste.

La CFTC est-elle opposée à une réforme des retraites ?

Pas sur le principe, si elle répare les injustices du système actuel. La CFTC reste favorable à un régime universel par points.

Y a-t-il vraiment urgence à réformer ?

Non ! D'autres solutions de financement existent et qui ont le mérite de répartir plus équitablement l'effort sur les différents acteurs, dont les employeurs. En 2021, le solde du système était positif : les mesures pourraient être étalées dans le temps, avec un équilibrage recettes/dépenses possible à horizon 2035/2040.

**En rejetant nos propositions alternatives, le gouvernement choisit délibérément de repousser l'âge légal.
Et ça, c'est inacceptable !**

Syndicat CFTC

45 Rue de la Procession
CS 82348
75739 Paris Cedex 15



23/02/2023

Peut-on préserver notre système de retraite sans modifier l'âge de départ ? Oui, en :

- **encadrant mieux les exonérations de cotisations patronales.**
En 2023, elles représenteraient plus de 71 milliards d'euros d'argent public. Il faut d'abord réaliser un bilan de ces exonérations dont l'efficacité pose question ;
- **accroissant les recettes** : une hausse d'1,5 point de cotisation sécuriserait les comptes jusqu'en 2027, sans modifier l'âge de départ => 15 € mensuels pour un Smic, répartis entre employeur et salarié ;
- **augmentant les salaires des femmes** ce qui permettrait d'augmenter les recettes du régime.

Pour une réforme plus juste, la CFTC propose :

- **de renforcer le dispositif en matière d'Emploi des seniors.** Un index senior, c'est bien, mais des sanctions pour les entreprises récalcitrantes, c'est mieux !
- **de permettre aux salariés les plus exposés de partir plus tôt à la retraite** en réintégrant les 4 critères de pénibilité supprimés en 2017 (le port de charges lourdes, les postures pénibles, les vibrations mécaniques et les agents chimiques dangereux).
- **d'augmenter le montant du plancher de pension** prévu par la réforme.

Pension minimale brute	Montant brut 2023
Proposition du gouvernement : 85% du SMIC Net (85% x 1 353€)	1 150€
Proposition de la CFTC : 80% du SMIC Brut (80% x 1 709€)	1 367€



cftc